

# DEMANDE DE GRATUITÉ DES TRANSPORTS PUBLICS

## pour les personnes domiciliées en Haute-Garonne

### ÉTAT CIVIL (A remplir en caractère d'imprimerie, une lettre par case)

CIVILITÉ :  Monsieur       Madame       Mademoiselle

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

ADRESSE précise :  
CHEZ (à préciser si vous êtes hébergé) \_\_\_\_\_

N° de Voie \_\_\_\_\_ Libellé de la Voie \_\_\_\_\_

Bât. \_\_\_\_\_ Appart. \_\_\_\_\_ Résidence \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

**IMPORTANT : Pièces à joindre - voir notice explicative**

Cadre réservé à l'Administration  
Cachet et visa de l'UTAMS et/ou  
du C.M.S. ou de la Mairie :

Partie réservée au bureau d'accueil

Dossier traité le : \_\_\_\_\_

### PÉRIMÈTRE DE VALIDITÉ

- Transports sur le réseau MÉTRO-BUS-TRAMWAY de l'agglomération toulousaine
- Transports sur le réseau Arc-en-ciel pour les personnes domiciliées Hors du Périmètre des Transports Urbains
- Transports sur le réseau ferroviaire départemental (hors TGV) muni d'un billet de train à retirer au guichet SNCF en présentant le justificatif SNCF et la carte Parstel
- Transports sur le réseau Routier Régional pour un trajet en Haute-Garonne muni d'un billet de train à retirer au guichet SNCF en présentant le justificatif SNCF et la carte Pastel.

### SITUATION DU DEMANDEUR

- ALLOCATAIRE DU REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE Socle ou Majoré
- CONTRAT UNIQUE D'INSERTION Contrat d'Aide à l'Emploi (CUI-CAE)
- CONTRAT UNIQUE D'INSERTION Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE)
- DEMANDEUR D'EMPLOI (domicilié hors du Périmètre des Transports Urbains)
- FORMATION PROFESSIONNELLE (domicilié hors du Périmètre des Transports Urbains).

**NB : Dans le cas du RSA de couple, seul le responsable du dossier CAF ou MSA peut bénéficier de la gratuité.**

### Observations et suggestions éventuelles :

.....  
.....  
.....  
.....

Je, soussigné(e) .....,  
certifie sincères et véritables les renseignements ci-dessus.

Le ..... Signature obligatoire,

Conseil Général de la Haute-Garonne  
Direction des Transports

Gratuité des Transports - Gare Routière  
68-70, boulevard Pierre Semard - 31500 TOULOUSE  
Tél. 05 34 25 56 70 - Horaires d'ouverture au Public : 8 h 30 - 16 heures

# NOTICE EXPLICATIVE

## Où déposer son dossier ?

- **Si vous possédez une carte PASTEL :**  
L'instruction et la délivrance ne sont possibles qu'en se présentant au guichet « gratuité des transports » du Conseil Général à la gare routière de Toulouse.
- **Si vous ne possédez pas de carte PASTEL :**  
Pour toute demande, les dossiers complets peuvent être déposés et visés au guichet « gratuité des transports » du Conseil Général à la gare routière de Toulouse.

Cependant ils peuvent également être déposés et visés :

- **Pour les bénéficiaires du REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE Socle ou Majoré**  
À l'UTAMS ou au Centre Médico-Social de rattachement du domicile.
- **Pour les personnes bénéficiant d'un CONTRAT UNIQUE D'INSERTION CAE-CIE**  
Uniquement au guichet « gratuité des transports » du Conseil Général à la gare routière de Toulouse.
- **Pour les DEMANDEURS D'EMPLOI (catégorie 1, 2, 3, 6, 7, 8)**  
À la Mairie du domicile.

**La carte PASTEL et le justificatif SNCF vous seront adressés à domicile au plus tard 20 jours après réception du dossier complet.**

**NB : Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.**

## Quelles pièces joindre à la demande ?

Les personnes doivent présenter la copie des **pièces ci-dessous** ainsi que les originaux suivants :

- **Le formulaire dûment rempli,**
- **1 photographie d'identité récente aux normes actuelles (avec nom et prénom rapportés au verso).**

Ainsi que :

- **Pour les bénéficiaires du REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE Socle ou Majoré**  
L'original de l'attestation de paiement et le quotient familial de moins de 3 mois délivré par la CAF ou la MSA.
- **Pour les personnes bénéficiant d'un CONTRAT UNIQUE D'INSERTION CAE-CIE**  
La convention initiale, l'avenant (si prolongation) et la dernière fiche de paye.
- **Pour les DEMANDEURS D'EMPLOI (catégorie 1, 2, 3, 6, 7, 8)**  
L'avis de situation ou l'avis de paiement daté du mois en cours délivré par le Pôle Emploi (borne UNIDIALOG ou site internet).
- **Pour les STAGIAIRES EN FORMATION PROFESSIONNELLE (catégorie 4)**  
L'avis de situation daté du mois en cours délivré par le Pôle Emploi (borne UNIDIALOG ou site internet).  
La copie du contrat de formation,  
ou dernier paiement du Pôle Emploi (borne UNIDIALOG ou site internet).
- **Pour les DISPENSES DE RECHERCHE D'EMPLOI**  
L'historique daté du mois en cours délivré par le Pôle Emploi.

## Comment procéder au renouvellement semestriel de la gratuité des transports ?

- Uniquement au guichet « gratuité des transports » du Conseil Général à la gare routière de Toulouse.
- Ce renouvellement se fera à l'issue de chaque période de 6 mois dans les 14 jours avant l'échéance du contrat.

Pièces à présenter à chaque validation :

- **La Carte PASTEL**

Ainsi que :

- **Pour les bénéficiaires du REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE Socle ou Majoré**  
L'original de l'attestation de paiement et quotient familial de moins de 3 mois délivré par la CAF ou la MSA.
- **Pour les personnes bénéficiant d'un CONTRAT UNIQUE D'INSERTION CAE-CIE**  
La convention initiale, l'avenant (si prolongation) et la dernière fiche de paye.
- **Pour les DEMANDEURS D'EMPLOI (catégorie 1, 2, 3, 6, 7, 8)**  
L'avis de situation ou l'avis de paiement daté du mois en cours délivré par le Pôle Emploi (borne UNIDIALOG ou Internet).
- **Pour les STAGIAIRES EN FORMATION PROFESSIONNELLE (catégorie 4)**  
L'avis de situation daté du mois en cours délivré par le Pôle Emploi (borne UNIDIALOG ou site internet).  
La copie du contrat de formation,  
La dernière fiche de paie de l'organisme formateur ou dernier paiement du Pôle Emploi (borne UNIDIALOG ou site internet).
- **Pour les DISPENSES DE RECHERCHE D'EMPLOI**  
L'historique daté du mois en cours délivré par le Pôle Emploi.

### IMPORTANT

- **La carte PASTEL est rigoureusement personnelle.**  
Toute utilisation frauduleuse constatée lors d'un contrôle entraîne le retrait immédiat de la carte.

**Conseil Général de la Haute-Garonne**  
**Direction des Transports**  
Gratuité des Transports - Gare Routière  
68-70, boulevard Pierre Semard - 31500 TOULOUSE  
Tél. 05 34 25 56 70 - Horaires d'ouverture au Public : 8 h 30 - 16 heures